



Agent/e de Maintenance des Bâtiments

Lieux de la Formation

Afpar de Saint Denis, Saint Paul

RNCP 35510

Diplôme visé

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 20/04/2026)
composé des 3 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

8 mois / 1155 h

En centre

945 h

En entreprise

210 h



Métier

L'agent/e de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Son périmètre d'activité varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état). L'emploi d'agent/e de maintenance des bâtiments s'exerce majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). L'agent/e de maintenance des bâtiments intervient en site occupé et cela nécessite de sa part un « réflexe prévention » permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention.

Il/elle travaille généralement seul/e ou en binôme, suivant le poids et l'encombrement des matériaux et équipements utilisés et doit avoir une connaissance des bases techniques et opérationnelles pour réaliser des interventions de premiers niveaux dans plusieurs métiers (carreleur/se, électricien/ne, peintre, plaquiste, plombier/ère chauffagiste, menuisier/ère, solier/ère, etc.).

Objectifs de la formation

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003517 - Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP 003518 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP 003519 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	7	245
Période en entreprise	2	70
Module 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	5	175
Module 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	4	140
Modules complémentaires :		
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur les installations sanitaires et électriques ainsi que sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment	5	175
Réaliser une douche italienne en conformité avec la réglementation	3	105
Période en entreprise	4	140
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème,
- Avoir une bonne représentation des métiers du bâtiment.

Les aptitudes requises

- Habileté manuelle et gestuelle,
- Capacités d'initiatives et de responsabilités,
- Sens de la sécurité,
- Qualités relationnelles,
- Absence ou quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques,
- La diversité des tâches nécessite des capacités d'adaptation et implique des conditions et positions de travail variées,
- Bonne vision,
- Ne pas souffrir du dos.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : **www.afpar.re**
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Voir la fiche métier sur **www.afpar.re**

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi dans le secteur public ou privé (ROME I1203) de :
 - Agent/e de Maintenance et d'Entretien Polyvalent/e des Locaux
 - Agent/e de Maintenance Multi Techniques Immobilières
 - Agent/e Polyvalent/e d'Entretien
 - Agent/e Polyvalent/e du Service de Maintenance
 - Factotum
 - Ouvrier/ère de Maintenance Polyvalent/e des Bâtiments
 - Ouvrier/ère Qualifié/e de Maintenance dans l'Hôtellerie de Plein Air

Suite de parcours

- Titre Professionnel de Niveau 4 : Chef/fe de Chantier Aménagement Finitions

Equivalences/correspondances

- CAP Maintenance des bâtiments et des locaux

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

(Moyenne sur les années 2022/2023/2024)

Nombre de stagiaires formés
93
Taux de réussite à la session d'examen
88%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation
60%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé
34%
Taux de satisfaction des stagiaires
97%

O 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43

Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

